



MAIRIE
DE
TREGUNC

Extrait du Registre des Délibérations DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille quatorze, le vingt-et-un février à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie, en séance publique, sous la présidence de

Monsieur SACRÉ Jean-Claude

Etaient présents : MM. SACRÉ Jean-Claude – SCAER JANNEZ Régine - BELLEC Olivier – RIVIERE Marie-Pierre - TANGUY Michel - LE GAC Muriel – NAVINER Patrice – BOITTIN-BARDOT Elisabeth - DERVOUOT Dominique – BORDENAVE Stéphanie - DION Michel – ORVOEN Véronique - HEMON Franck - DROAL Nelly – NERRIEC Yvan – FLOCH ROUDAUT Rachel - NIVEZ Jean-Paul – JAFFREZIC Christiane - QUEMERE Marcel - JOLLIVET Patricia – LE TEXIER Nathalie - ROBIN Yves – VOISIN Valérie – BENARD Yolande – GENTIN Hervé - LE GUILLOU Marthe – LE THOER André – LANCIEN Peggy – CANTIE René

formant la majorité des membres en exercice.

Objet

Les conseillers absents ont donné procuration de voter en leur nom :

PROGRAMME
NATURA 2000
DUNES ET COTES
DE TREVIGNON
ELABORATION ET
ANIMATION DU
DOCOB 2013/2014

Date de convocation : 14 février 2014

Marie-Pierre RIVIERE est nommée secrétaire de séance.

Nombre de Conseillers
En exercice : 29
Nombre de présents : 29
Nombre de votants : 29

Le Maire certifie sous sa responsabilité
Le caractère exécutoire de cet acte
transmis au représentant de l'Etat et
informe qu'il peut faire l'objet d'un recours
pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif de Rennes dans un délai de
deux mois.

Monsieur DERVOUOT, Adjoint au Maire, explique que la phase d'élaboration du document d'objectifs (DOCOB) du site NATURA 2000 « Dunes et côtes de Trévignon » se termine. Le DOCOB a été validé en Comité de pilotage le 18 février 2014. La phase suivante, c'est-à-dire l'animation du programme, va alors démarrer à partir du 1^{er} mai 2014.

Les financements de l'État (DREAL – Direction Régionale de l'Environnement et du Logement) et de l'Union Européenne (FEADER - Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural) sont différents lorsque les programmes NATURA 2000 sont en phase d'élaboration du DOCOB ou en phase d'animation.

Une subvention couvrant l'ensemble de l'année 2013 et les 4 premiers mois de l'année 2014 avait été formulée sur les bases d'1,35 ETP (équivalent temps plein). À partir du 1^{er} mai 2014, l'État et l'Union Européenne financeront les 2/3 d'un poste à plein temps. La Mairie assurerait le financement du 1/3 restant.

Les frais de structures (fournitures, affranchissement, télécom) et de TVA qui ne sont pas non éligibles au financement européen seraient pris en charge par l'État.

PLAN DE FINANCEMENT GLOBAL 2013 - 2014

Dépenses	Montants (€)	Recettes	Montants (€)
Frais de personnels et de formation, frais professionnels et de structure, prestation de services	84 860,73	État Union Européenne Autofinancement	40 178,83 37 122,23 7 559,67
TOTAL	84 860,73	TOTAL	84 860,73

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le plan de financement global pour les années 2013 - 2014, le montant des aides à solliciter et autorise Monsieur le Maire à signer les demandes d'aides.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
POUR COPIE CONFORME AU REGISTRE

A Trégunc, le 24 février 2014
LE MAIRE
Jean-Claude SACRÉ



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

029-212902936-20140225-DE14210215-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 25/02/2014
Publication : 25/02/2014